



## ANALYSE SUR LA COMPÉTITIVITÉ PRIX DANS LA CEMAC

Au deuxième trimestre 2022, la compétitivité prix des économies de la CEMAC, appréciée à partir du taux de change effectif réel (TCER) global<sup>1</sup>, s'est caractérisée par un accroissement des gains de positions concurrentielles enregistrés au premier trimestre 2022. En effet, le TCER global est passé de -1,1 % au premier trimestre 2022 à -2,4 % au deuxième trimestre 2022.

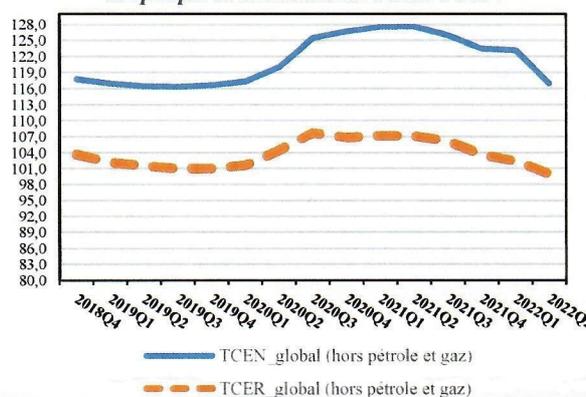
### **Évolution du TCER global**

L'accroissement de positions concurrentielles sur les marchés internationaux des pays de la CEMAC par rapport au premier trimestre 2021, s'explique par la hausse des gains de positions observés sur le front des exportations (-5,2 %, contre -1,1 % au premier trimestre 2022) et des importations (-1,4 %, après -1,1 % au premier trimestre 2022). Sur la période d'étude, le graphique 1 montre que le TCER se situe en deçà du taux de change effectif nominal (TCEN), traduisant un différentiel d'inflation favorable aux pays de la CEMAC, par rapport à leurs principaux partenaires et fournisseurs commerciaux. Quant au taux d'inflation de la CEMAC s'est établi en moyenne à 2,3 % en variation trimestrielle au deuxième trimestre 2022 contre une hausse de 3,7 % en moyenne dans les pays partenaires.

En outre, l'examen de la compétitivité prix des pays de la CEMAC entre le premier trimestre 2022 et le deuxième trimestre 2022, fait déduire une dépréciation notable du franc CFA par rapport aux monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux. Ainsi, le TCEN s'est inscrit en diminution de 5,1 % au deuxième trimestre 2022, contre un recul de 0,2 % au trimestre précédent (*graphique 1*).

En termes réels, le franc CFA s'est déprécié vis-à-vis du dollar américain (-5,9 %), de l'euro (-1,0 %) et de la livre sterling britannique (-0,4 %). Par contre, il s'est apprécié vis-à-vis du yuan chinois de 0,6 %.

*Graphique 1: Evolution du TCER/TCEN*



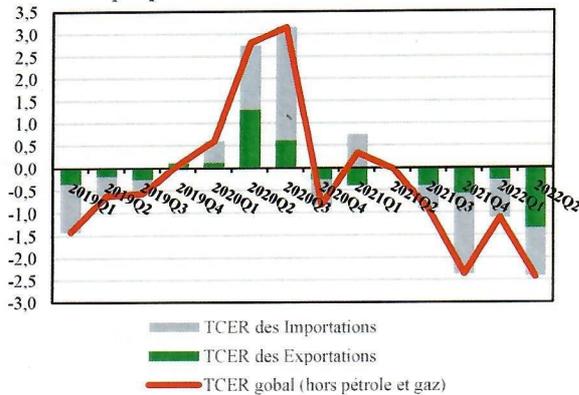
Source : BEAC

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au deuxième trimestre 2022, l'analyse du *graphique 2* montre que la contribution absolue du TCER des exportations a été de -1,3 %, contre -0,3 % au premier trimestre 2022 et celle des importations de -1,1 %, après -0,9 % au trimestre passé.

<sup>1</sup> La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore. L'influence de l'exploitation pétrolière sur

l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

Graphique 2: Contribution absolues au TCER

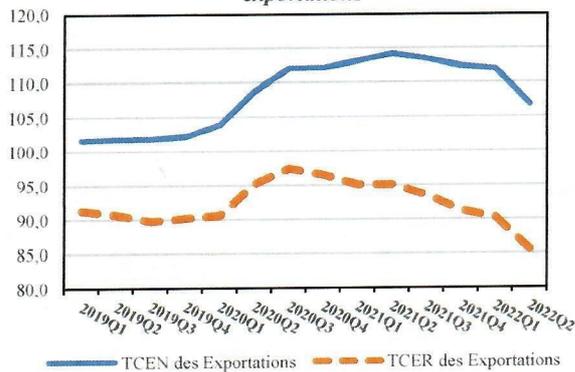


Source : BEAC

### 1. Evolution du TCER des exportations

En variation trimestrielle, le TCER des exportations a sensiblement reculé de 5,2 % au deuxième trimestre 2022, contre -1,1 % la période précédente, en relation avec une dépréciation du TCEN des exportations (-4,7 %), conjuguée avec un différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (-1,6 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole), à l'exception de l'Indonésie (+1,2 %), la Malaisie (+1,2 %), l'Equateur (+0,7 %) et l'Australie (+0,5 %)

Graphique 3: Evolution du TCER/TCEN des exportations

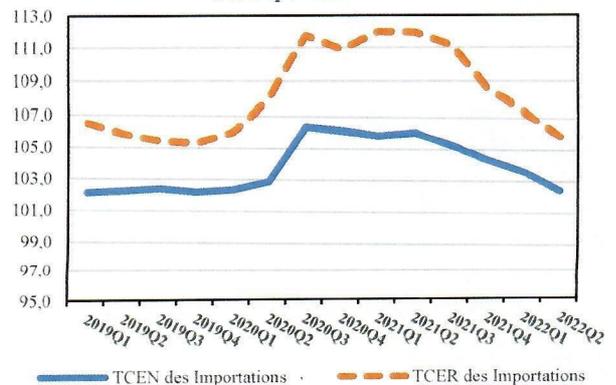


Source : BEAC

### 2. Evolution du TCER des importations

Le TCER des importations s'est inscrit en baisse de 1,1 % au deuxième trimestre 2022, sous l'effet combiné de la dépréciation du TCEN des importations (-1,1 %) et du faible niveau d'inflation des pays de la CEMAC par rapport aux principaux fournisseurs, à l'exception de la Chine (+1,9 %), les Emirats Arabes Unis (+1,7 %) et la Côte-d'Ivoire (+0,8 %).

Graphique 4: Evolution du TCER/TCEN des importations



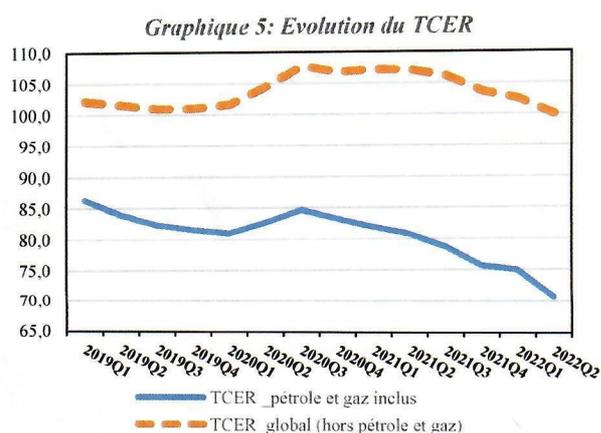
Source : BEAC

### 3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

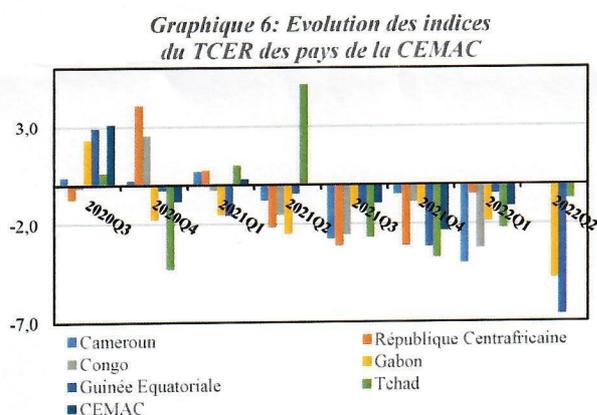
Conformément aux standards internationaux, les produits énergétiques ont été exclus des calculs des pondérations. En effet, cela risquerait d'introduire des biais dans les calculs et dans l'interprétation des résultats. L'exclusion des produits énergétiques, en dépit de leurs poids dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC (90,0 %), permet ainsi d'effacer les effets de la variabilité des cours sur les marchés mondiaux.

Depuis le troisième trimestre 2018, le TCER global (*hors pétrole et gaz naturels*) est supérieur au TCER *pétrole et gaz naturels inclus* (graphique 5), prouvant au passage que la prise en compte du pétrole et du gaz naturel dans l'analyse accentue les gains ou les pertes de positions concurrentielles des économies de la CEMAC. En variation trimestrielle, le TCER (*hors pétrole et gaz naturels*)

s'est déprécié de 2,4 %, au deuxième trimestre 2022, après une baisse de 1,1 % au trimestre précédent, tandis que le TCER (*pétrole et gaz naturels inclus*) a reculé de 5,8 % au deuxième trimestre 2022, contre -0,9 % au premier trimestre 2022.



Source : BEAC



Source : BEAC

Entre le premier trimestre 2022 et le deuxième trimestre 2022, il ressort de l'analyse par pays une amélioration de la compétitivité en Guinée-Equatoriale (-6,7 %, après -0,5 %), au Gabon (- 4,8 %, après -1,9 %), au Cameroun (-4,0 %, après -0,5 %), au Congo (-3,3 %, après -0,9 %). Au Tchad (-0,7 %, après -2,2 %) et en République Centrafricaine (-0,5 %, après -3,1 %) c'est plutôt une détérioration qui a été enregistrée (Graphique 6).

**En conclusion**, au deuxième trimestre 2022, les gains de compétitivité prix des économies de la CEMAC enregistré au cours du quatrième trimestre 2021, se sont accrus, en raison de l'accroissement des gains de positions sur le front des exportations et des importations. Par ailleurs, la dépréciation du taux de change effectif nominal, renforcée par un taux d'inflation moins élevé dans la sous-région que chez ses partenaires, en particulier ses concurrents, a également contribué à l'amélioration de la compétitivité-prix des économies de la CEMAC.

## PERSPECTIVES

En termes de perspectives, au troisième trimestre 2022, les tendances observées au deuxième trimestre 2022 devraient se poursuivre. Le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses partenaires économiques devrait légèrement se réduire, du fait de la hausse des prix des produits importés par la CEMAC. Quant au taux de change effectif nominal, il devrait afficher une tendance baissière, le franc CFA devant se déprécier sur la période par rapport aux monnaies des principaux partenaires et fournisseurs, du fait de la baisse de l'euro (la monnaie d'ancre) par rapport aux principales devises, en particulier vis-à-vis du dollar américain, reflétant la détérioration de l'activité économique dans la zone euro, de fait de la guerre en Ukraine.